

Juin 2025 – N° 20

Lettre aux collecteurs de mémoire



SOMMAIRE

Éditorial	p. 3
Association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation.	p. 4
Délégation du Maine-et-Loire - Une collecte de témoignages filmés	
Entretien avec Roger Poitevin	
Archives départementales de Maine-et-Loire	p. 14
Écrire la persécution et jouer pour la mémoire	
Un film d'actualité : <i>Christine Brisset, justicière des sans-logis</i>	p. 16
Archives départementales de Maine-et-Loire	p. 20
Christine : des archives pour nourrir la mémoire d'un engagement social	
L'éducation populaire aux Archives nationales : un projet, des réalisations	p. 22
Proscitec	
Collecte de témoignages oraux sur le commerce dans les Hauts-de-France	p. 25
Des nouvelles des collecteurs	p. 27
Archives municipales de Cholet : don des archives du Comité de la Résistance de Cholet.	
Comité des fêtes de Thouarcé : une collecte de témoignages sur la Seconde Guerre mondiale.	
Conseil des sages d'Avrillé : une collecte de témoignages des années 1930 à 1945.	
Association des Amis du Petit Anjou : Silence ! On tourne.	

Illustration de couverture :

*Image extraite du film Christine Brisset, justicière des sans-logis, 52mn, Angers (2024).
Camille Thomine, Théo Sorroche, auteurs-réaliseurs.
FR3 Pays de la Loire & Yemaya productions.*

Pour l'ensemble des documents visuels présentés dans cette publication : tous droits réservés.

ÉDITORIAL

En 1992, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a mis en place un programme intitulé Mémoire du monde. Il rassemble les biens inscrits au registre de l'humanité au titre de l'histoire. Si la tenture de l'Apocalypse conservée au château d'Angers a bénéficié de cette inscription en 2023, des documents sonores et audiovisuels ont également été protégés parmi les 20 biens inscrits pour la France : l'appel du 18 juin 1940 (2005), les films Lumière (2005), les premiers enregistrements pour l'humanité de sa propre voix par Édouard-Léon Scott de Martinville (2015), les spectacles de pantomimes lumineuses d'Émile Reynaud (2015) et le film de Claude Lanzmann, *Shoah* (2023)¹.

2025 marque en effet le 80^e anniversaire de la libération des camps créés par le régime de l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Roger Poitevin, fondateur et président honoraire de l'association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation, délégation de Maine-et-Loire, a également œuvré pour sauvegarder la mémoire de cette guerre, et particulièrement la Déportation, en rassemblant des témoignages ou en filmant des commémorations. Il a accepté de répondre aux questions sur ce travail réalisé.

Les Archives départementales de Maine-et-Loire sont aussi un relais de cette transmission mémorielle. En effet, en 2022, le service éducatif a lancé un projet « La Shoah en Anjou. Devoir d'histoire et de mémoire ».

En 1954, l'abbé Pierre lançait son Appel sur les ondes de radio Luxembourg, créant l'Insurrection de la Bonté pour aider les sans-abris. 70 ans après, en 2024, un documentaire réalisé par Camille Thomine et Théo Sorroche en s'appuyant sur des archives, et diffusé le 4 mars 2025 au cinéma Les 400 Coups, évoque le combat d'une Angevine, et rappelle que dès 1946, en Anjou, Christine Brisset a œuvré pour les plus démunis, grâce, notamment, à l'association des Castors angevins. Si le logement était l'élément central de son combat, l'éducation y était aussi associée.

L'éducation populaire a été au cœur d'une étude menée par les Archives nationales de 2019 à 2023. Ce vaste projet visant à mieux connaître son histoire a été décliné en plusieurs actions dont la réalisation de capsules vidéos.

Enfin, faire connaître les métiers des Hauts-de-France est la mission que s'est donnée l'association Prositec. Le commerce est son thème d'actualité, « de l'échoppe à l'e-shop ».

Et bien sûr, des nouvelles des collecteurs angevins !

Marie-Hélène Chevalier

Attachée de conservation du patrimoine
en charge des archives sonores et audiovisuelles
m.chevalier@maine-et-loire.fr

¹ Une exposition sur ce thème intitulée *La « mémoire du monde » de l'UNESCO. L'humanité révélée pour l'histoire. Les biens français inscrits au registre*, a été réalisée par Angers Patrimoine (5 juillet 2024-4 janvier 2025). Une brochure portant le même titre a également été conçue pour guider les visiteurs (16 p.). Les informations citées sont extraites de celle-ci.

Les Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation. Délégation de Maine-et-Loire

Une collecte de témoignages filmés. Entretien avec Roger Poitevin.



Roger Poitevin, fondateur et président honoraire de l'AFMD 49 (1999-2021). Fils d'Etienne Poitevin, né en 1905, sabotier, résistant communiste à Daumeray (Maine-et-Loire), mort en déportation le 9 avril 1945 en Allemagne.

Quatre thèmes sont présents dans le fonds audiovisuel composé de 117 films, 2 diaporamas et 12 documents sonores donnés aux Archives départementales de Maine-et-Loire : des témoignages individuels (combattants, réfractaires au STO, résistants, internés, déportés), des visites mémorielles (plages du Débarquement, des lieux de concentration et d'extermination, Oradour-sur-Glane), des commémorations (congrès, formation, semaines de l'Impossible Oubli...), le travail de mémoire de Roger Poitevin et sa reconnaissance officielle.

1 - Monsieur Poitevin, pouvez-vous évoquer votre parcours ?

Je suis né le 27 décembre 1936 à Daumeray (Maine-et-Loire), 4^e d'une fratrie de 6 enfants. Mon père est artisan sabotier. Ma mère s'occupe de la famille et gère le magasin de vente des sabots.

Après avoir fréquenté l'école publique de Daumeray, étudié 3 ans en internat au collège Chevrollier à Angers, étudié au lycée Turgot à Paris (baccalauréat) puis à l'École nationale de radio-électricité appliquée à Clichy (brevet de technicien supérieur), je suis devenu ingénieur en électronique dans l'entreprise Bull à Paris, où j'entre en 1959.

Sursitaire jusqu'à l'âge de 24 ans, je dois quitter provisoirement l'entreprise pour effectuer un service militaire de 2 ans. J'obtiens le grade de sergent dans les transmissions mais dispensé d'aller en Algérie en raison de la mort de mon père en Déportation.

De retour à la vie civile, je réintègre l'établissement Bull. J'y occupe tout d'abord un poste de mise au point d'ordinateurs, puis pendant 17 ans un poste dans le laboratoire de Recherche et Développement. Le soir, en plus de mon travail, je forme dans le cadre de la promotion sociale, 120 ouvriers OS ou OHQ au CAP² d'électroniciens pour leur permettre d'accéder au poste de technicien de laboratoire.

Dans le poste de Responsable de Formation pour les établissements de Paris (Gambetta), Les Clayes-sous-Bois et Louveciennes, je supervise la formation du personnel pendant 2 ans. À l'établissement d'Angers, je serai chef de la division achats approvisionnement de matériels pour l'usine, en dirigeant 43 acheteurs et avec un budget de 3,2 milliards de Francs (lourds).

² OS : ouvrier spécialisé ; OHQ : ouvrier hautement qualifié ; CAP : certificat d'aptitude professionnelle.

Puis, de retour à Paris, je finis ma carrière en qualité de responsable d'une partie de l'organisation de la sous-traitance en France, en Europe, en Asie, et aux États-Unis, missions pour lesquelles j'effectue de nombreux voyages.

Depuis mon départ à la retraite en décembre 1996, je consacre la totalité de mon temps à faire connaître l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et en particulier de la Résistance et de la Déportation. Ma motivation profonde est l'histoire de mon Père, Etienne Poitevin, résistant communiste, arrêté fin 1942, déporté. Il décède d'épuisement le 9 avril 1945 à Bergen Belsen, après avoir connu les prisons françaises de Saumur, Fontevraud, Angers, Clairvaux, Châlons-sur-Marne, le camp de Compiègne, et les camps de concentration de Buchenwald, Ellrich, Günzerode, et Dora.



Etienne Poitevin.

2 - Pourquoi avez-vous souhaité créer une délégation des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation dans le Maine-et-Loire ? Pouvez-vous rappeler les missions de votre association ?

En 1945 s'achevait la Seconde Guerre mondiale, et le monde horrifié découvrait ce qu'avaient été les camps de concentration nazis. Sous l'impulsion des rescapés, des associations de déportés ont été créées pour faire valoir les droits des déportés, mais surtout :

- ◆ Maintenir le « Devoir de mémoire ».
- ◆ Continuer la lutte contre « la bête immonde ».
- ◆ Maintenir la vigilance des peuples pour assurer un « PLUS JAMAIS ÇA ».

Malheureusement l'âge et la maladie réduisent les rangs des déportés ; alors une Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD), reconnue d'utilité publique, a été créée le 17 octobre 1990.

Placée sous le haut patronage du Président de la République, elle a pour mission d'approfondir et de diffuser la connaissance, sous tous ses aspects, de la Déportation et du système concentrationnaire nazi. Les organisations de Déportés lui ont accordé leur parrainage. Elles sont des partenaires permanents pour lui permettre de mener à bien son action de Mémoire. La Fondation ne peut avoir d'adhérents et ne fonctionne que sur les intérêts du capital déposé. Son existence est insuffisamment connue du public.



Par sa juridiction, elle est limitée dans ses actions ; c'est la raison essentielle de la création en 1996 de l'association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, qui a des délégations dans tous les départements français. L'association intègre toutes les sensibilités du « monde » de la Déportation et est strictement apolitique.

Logo de l'AFMD.

Les activités de la Fondation sont :

- ◆ La sauvegarde des archives et des sites historiques, camps et autres lieux de Mémoire.
- ◆ La poursuite de recherches, d'études, des publications historiques et médico-sociales.
- ◆ La participation à l'enseignement de la Mémoire dans les milieux scolaires et extra-scolaires.
- ◆ La constitution de banques de données multimédia accessibles à tous.
- ◆ Le recueil des témoignages des déportés (audiothèque et vidéothèque).
- ◆ La réalisation d'une vidéothèque de témoignages sur la Déportation partie de France³, et étude des témoignages.
- ◆ Les actions en justice afin de défendre les intérêts moraux et l'honneur des déportés, internés et résistants, de lutter contre les négateurs et falsificateurs de l'Histoire et contre toutes les formes de racisme.
- ◆ L'élaboration d'une bibliographie générale sur la Déportation.

La délégation du Maine-et-Loire a été créée en 1999.

3 - Quelles actions avez-vous menées en lien avec la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de l'AFMD 49 ?

Après avoir été secrétaire de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) de Maine-et-Loire, et membre de la Commission mémoire et solidarité du conseil départemental de Maine-et-Loire pour les anciens combattants et victimes de guerre, je gère la délégation de Maine-et-Loire des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (AFMD 49) en tant que président pendant 22 ans.

Dans ce cadre, j'édite 31 livres et publie 2 ouvrages intitulés *L'abbaye-bagne de Fontevraud* et *La Déportation* qui est traduit en allemand ; je réalise une centaine de films vidéo de témoignages de déportés ou de tables rondes : survivants juifs, résistants, déportés, enseignants pendant la guerre, combattants SAS, rescapés d'Oradour-sur-Glane, et également des diaporamas de « parcours » de déportés. Je filme également les manifestations de l'association, et établi la liste des 1270 déportés angevins, liste déposée aux Archives départementales.

Dans les établissements scolaires, du CM2 à l'université, j'ai rencontré des milliers d'élèves, en plus des manifestations telles que les marches de la Paix, les plantations d'arbres du Souvenir, l'inauguration de plaques en hommage aux victimes de la Déportation, ainsi que des voyages dans les camps de Buchenwald, Ellrich, Dora, Bergen-Belsen, au Kommando de Günzerode, et au Struthof, auxquels je participe en qualité de guide.

Je conçois les semaines de « L'impossible Oubli » dans une dizaine de villes du Maine-et-Loire. Ces manifestations se déroulent sur huit jours, et mobilisent la population et les établissements scolaires locaux, dans le souci et le devoir de transmission aux générations actuelles, des dangers et des horreurs commises au nom de l'idéologie nazie. Par ailleurs, je réalise une exposition de quarante panneaux sur la période du nazisme de 1933 à 1945, ainsi que tous les supports métalliques transportables nécessaires à sa mise en place. Je constitue aussi un mini musée d'objets de la guerre 1939-1945.

³ Ndlr : Il s'agit de l'ensemble des déportés présents sur le territoire français.

Je construis trois maquettes électroniques pédagogiques des camps de Buchenwald, Dora et Natzweiler-Struthof avec supports vidéo. Ces maquettes sont en cours de don dans les camps

concernés. Une maquette du camp de Dora a été offerte à La Coupole, musée près de Saint-Omer (Pas-de-Calais), ancienne base de lancement des missiles V2. Une maquette du Struthof est utilisée dans ce Mémorial pour l'accueil des visiteurs. Depuis de nombreuses années, j'ai parcouru plus de 300 000 km et pris et recueilli 46 280 clichés de nos activités.



Maquette du camp de Dora.

J'ai été vice-président des Combattants volontaires de la Résistance de Maine-et-Loire et je suis investi en tant que membre du jury et du comité stratégique du Concours national de la Résistance et de la Déportation à Paris. Je suis membre du Conseil départemental de l'ONAC-VG 49, membre du conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), président d'honneur de l'AFMD 49, président du Comité de la Résistance, de la Déportation et de la Victoire pour les cérémonies à Belle-Beille (Angers).

La reconnaissance de toutes ces activités est l'attribution des titres d'Officier des Palmes académiques, et de Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

4 - Qu'est-ce qui a motivé votre choix de filmer des témoignages sur la Seconde Guerre mondiale depuis 1995 ? Comment s'est organisée la collecte des témoignages sur ces 30 ans ?

Du plus loin que je me souvienne, nous avons toujours eu dans ma famille des appareils photo, même si la famille était assez pauvre. Pendant la guerre, les appareils étaient rares et chers, et leur utilisation était interdite par les Allemands. Je me souviens que nous avions néanmoins des appareils photo sous la forme d'une boîte parallélépipédique noire avec viseur sur la surface supérieure, appareils que nous appuyions sur la poitrine en visant l'objet à photographier. C'était des « 6-9 gros trou ou des 6-9 petit trou » (diamètre du trou de la pellicule). Et puis nous avons toujours suivi l'évolution de la technique et acheté de nouveaux appareils au fur et à mesure.

Lorsque j'ai commencé mon activité de responsable de l'AFMD 49 en 1999, j'ai connu 42 déportés survivants des camps. Les déportés parlaient entre eux, se rappelaient leurs conditions d'internement, sujets sur lesquels, nous, les enfants de déportés, n'aurions jamais osé intervenir.

Je savais que je vivais des moments historiques, qu'il fallait les enregistrer d'une façon ou d'une autre.

Le premier a été Jean Delhaye de Cholet, un requis pour le service du travail obligatoire (STO), qui a fait partie d'un groupe qui a commis des sabotages en Allemagne, motif qui a fait transférer ce groupe dans le camp de Dachau. C'est lui qui m'a demandé de filmer son témoignage. Alors tout naturellement, j'ai ensuite proposé aux autres déportés d'enregistrer le récit de leur passé dans les camps. Certains ont accepté immédiatement, d'autres avec réticences parce que leur passé faisait encore très mal. René Mottay n'a jamais accepté : dès qu'il évoquait son passé de déporté, il se mettait à pleurer et quittait la réunion.

Pour prendre leur témoignage, j'ai préparé cette méthode d'«approche» des déportés et de préparation de leur témoignage.



*René
Mottay*



*Emile
Picard*



*Max
Ménard*

1 - Le premier contact

- Solliciter le témoignage du témoin et lui dire :
 - ◆ C'est un devoir envers ceux qui ne sont pas revenus ; c'est un devoir historique.
 - ◆ C'est une « expérience » individuelle mais aussi collective.
 - ◆ Il faut que vos enfants sachent, il faut laisser une trace.
 - ◆ Ce n'est pas privilégier ton histoire individuelle par rapport aux autres.
 - ◆ L'apprehension de témoigner devant une caméra ne doit pas compter devant la valeur inestimable du témoignage.
 - ◆ Ce qui ne s'est pas passé n'est pas raconté, alors si on ne raconte pas c'est que rien ne se serait passé ?
 - ◆ « La bête immonde » n'est pas encore morte, alors il faut témoigner et témoigner encore !
- Expliquer le déroulement de l'entretien filmé
 - ◆ Au domicile du témoin (il sera plus à l'aise ; si possible sans ses proches).
 - ◆ Préparer des objets souvenirs : photos, lettres, ...
 - ◆ Utilisation d'un « tableau en papier » aide-mémoire.
 - ◆ Le témoin a toute liberté pendant le tournage pour suspendre ou arrêter l'enregistrement.
Pour faciliter la réalisation d'un « tourné-monté », on prévoit au préalable, avant le tournage, de définir des gestes pour l'interrompre. De plus, il est indiqué que : « lampe rouge du caméscope allumée : on filme ! »
 - ◆ Le film pourra être visionné avant montage pour modifications éventuelles.
- Préparer l'entretien filmé
 - ◆ Remettre au témoin la liste des questions prévue pour l'établissement du plan d'entretien.
 - ◆ Le témoin écrit, au préalable à l'entretien, les mots clés sur le tableau de papier (aide-mémoire).

2 - Être au service du témoin

- Créer un rapport de confiance. Ce n'est pas un interrogatoire où il faut donner les bonnes réponses. Être disponible et concentré pendant l'entretien. Éviter les perturbations (changement de place ou parler à voix basse...).
- Développer une capacité d'écoute
 - ◆ Être très patient avec le témoin.
 - ◆ « Utiliser » le silence, savoir se taire.
 - ◆ Si l'interruption est trop longue (plus de 15 secondes), répéter ses derniers mots pour le relancer.
 - ◆ Ne pas mettre en doute ses paroles ou porter de jugement de valeur.

- ◆ Encourager le témoin en acquiesçant de la tête.
- Poser les questions
 - ◆ Au début de l'enregistrement : annoncer la date et le lieu d'enregistrement, le nom des participants et du témoin, et le but du film.
 - ◆ Ne jamais interrompre le témoin.
 - ◆ Noter les questions supplémentaires à poser à la fin du récit. (« Tout à l'heure, vous disiez que... »)

3 - Questions possibles pour le plan de l'entretien (résumé)

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| - Situation du témoin avant la guerre | - Le camp |
| - Résistance | - L'évacuation du camp |
| - Internement | - La libération |
| - Arrestation | - Le retour vers la France |
| - Transfert vers l'Allemagne | - L'arrivée en France |
| - L'arrivée au camp | - Réflexions générales |

Pourquoi en plus des témoignages ai-je filmé des cérémonies ?

Lors de la Libération des camps de Buchenwald et de Mauthausen, les Déportés survivants ont prêté serment de continuer la lutte contre la Bête Immonde jusqu'à son élimination. Ont-ils réussi ? Non, sans doute !

Dès 1946 des cérémonies se sont déroulées sur les lieux des actes des criminels nazis et de leurs complices français. Il fallait continuer la lutte, du moins ne pas permettre à un oubli confortable de s'installer. S'il était difficile à un déporté survivant de parler, parce que ce qu'il disait était inimaginable et que personne ne pouvait ou ne voulait le croire ; en groupe c'était plus facile.

Les cérémonies impliquent les autorités civiles, militaires et religieuses, la population, les adultes, les enfants, les enseignants. Elles engagent d'une certaine façon chacun de nous. Elles font partie de notre patrimoine. Elles nous rappellent les dangers des autoritarismes, des fascismes, des populismes.

5 - Des lieux angevins sont particulièrement chargés d'histoire : le champ de tir de Belle-Beille, la gare d'Angers, le camp d'internement de Montreuil-Bellay, la maison centrale de Fontevraud... Que pensez-vous de la notion de « devoir de mémoire » ?

Dans le Maine et Loire, des lieux sont particulièrement chargés d'Histoire. Ce sont :

- | | |
|--|--|
| - Le pont de Pruniers : | Passage des Américains pour libérer Angers |
| - Le quai du Maroc à la gare d'Angers : | Départ des juifs pour Auschwitz |
| - La gare d'Angers : | Départ des déportés |
| - Le château de Serrant : | Lieu de loisir des officiers allemands |
| - La rue de la Préfecture (Angers) : | Immeuble de la Gestapo |
| - La rue Racine (Angers) : | Immeuble de la Gestapo |
| - Le palais de justice : | « Jugements » des communistes |
| - La prison du Pré-Pigeon (Angers) : | Prisons française et allemande |
| - Le Grand Séminaire rue Bara (Angers) : | Regroupement des juifs avant leur départ |
| - La clairière de Belle-Beille (Angers) : | Lieu de 46 exécutions de résistants |
| - Le château de Pignerolles (Saint-Barthélemy-d'Anjou) : | Commandement de la Kriegsmarine |

Dans le reste du département, nombreux sont les villes et villages où se sont déroulés des exactions nazies ou pétainistes, des crimes, des exécutions (231victimes). Je pense à l'abbaye-bagne de Fontevraud avec ses 800 détenus politiques, 90 remis aux nazis et dont le sort est inconnu, 10 fusillés en tant qu'otages, 15 morts de faim et de mauvais traitements, au camp des Tsiganes de Montreuil-Bellay qui ne sera libéré qu'un an après la fin de la guerre.

Comment des « hommes » ont pu commettre de tels crimes sur d'autres hommes ? Qu'y a-t-il dans l'ADN humain pour que cela se produise ? Cela peut-il se reproduire ? Est-ce que la culture peut l'empêcher ? Est-ce que la formation à la citoyenneté peut l'empêcher ? Suffit-il de se souvenir, et peut-on obliger quelqu'un à se souvenir ? comme le clame, sans cesse ressassée, la célèbre expression devenue banale du « devoir de mémoire ». Non, on ne le peut pas, et se souvenir n'est pas suffisant. Il faut travailler l'histoire, la faire partager, l'étudier, agir, pour au final faire des citoyens conscients et responsables.

Un proviseur de lycée américain avait coutume d'envoyer cette lettre, lors de chaque rentrée scolaire, à chaque enseignant de son établissement :

« Cher professeur,

Je suis un survivant de camp de concentration. Mes yeux ont vu ce qu'aucun homme ne devrait voir : des chambres à gaz construites par des ingénieurs instruits. Des enfants empoisonnés par des praticiens éduqués. Des nourrissons tués par des infirmières entraînées. Des femmes et bébés exécutés et brûlés par des diplômés de collèges et d'universités. Je me méfie donc de l'éducation. Ma requête est la suivante : aidez vos élèves à devenir des êtres humains. Vos efforts ne doivent jamais produire des monstres éduqués, des psychopathes qualifiés, des Eichmann instruits. La lecture, l'écriture, l'arithmétique ne sont importantes que si elles servent à rendre nos enfants plus humains. »

6 - Vous avez également filmé de nombreuses manifestations (la cérémonie des fusillés de Belle-Beille à Angers, le retour de déportés sur les lieux de leur déportation...). Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

Dans une commémoration, une visite des camps, le temps s'arrête. Le « Monde de la Déportation » (Déportés, Internés, Résistants, famille et enfants) se retrouve. Les Autorités lui rendent hommage, le comprend, le reconnaît.

La présence des jeunes fait toujours plaisir et nous rassure, car ils sont notre avenir. Oublier notre passé ne serait-il pas prendre le risque d'avoir à le revivre, même sous une forme différente ? Oublier le passé ne serait-il pas une façon, même inconsciente, d'être complice des bourreaux ? Les nazis voulaient effacer toutes les traces de leurs crimes. Sans souvenir, sans traces, alors les crimes n'auraient donc pas existé ? Alors, il faut que les jeunes sachent.

Lors de la Sonnerie aux Morts, le visage de mon Père me revient. J'imagine ses derniers instants, quand dans un train de matériaux, il meurt d'épuisement total.

Lorsque la Marseillaise retentit, je pense à tous ces Résistants abattus aux poteaux d'exécution en criant : « Vive la France », ou comme Missak Manouchian : « Je n'en veux pas au Peuple allemand ». Alors les larmes me remplissent les yeux. Mais les cérémonies les plus importantes sont celles que nous organisons en Allemagne. Certains Allemands, bouleversés, demandent pardon au nom de leurs grands-parents.

7 - Vous avez particulièrement travaillé avec les élèves des différents établissements angevins, notamment dans le cadre des semaines de l'Impossible Oubli. Pouvez-vous en rappeler le principe ? Quelle est la place de la transmission dans ce travail audiovisuel ?



La bannière du souvenir de la Déportation traverse l'abbaye-bagne de Fontevraud (2010).

Loin des conférences, débats, tables rondes, il nous a semblé plus efficace de faire participer concrètement la population dans les villes et villages à nos actions, pendant une semaine. Le premier jour est généralement un samedi pour se terminer le dimanche, 8 jours plus tard. Le samedi est le jour d'ouverture avec la présence des élus locaux, la population, les enfants des établissements scolaires : allocution, gestes symboliques comme la plantation d'un Arbre de la Paix, baptême du nom d'une rue, d'une place, lecture du nom des résistants déportés locaux.

Les jours suivants prennent place :

- Une table ronde de témoins résistants déportés, historiens.
- Un exposé sur le sort des Juifs.
- Une projection du film de René Coty : *Les camps de concentration nazis*.
- Une soirée laissée aux élèves pour faire une pièce de théâtre, exposé de dessins, textes et poèmes.
- Une intervention de témoins locaux.
- Une soirée chorale...

Les activités ont lieu dans la salle où se tient une exposition temporaire couvrant la période 1933 à 1945, un mini musée d'objets de la guerre et des reproductions d'affiches d'époque... Est-ce que ce travail de mémoire est pérenne ? Non, sans doute. Il s'estompe rapidement, mais laisse un sentiment, une émotion, comme nous avons l'habitude de dire de la Culture qui est ce qui reste quand on a tout oublié. Alors les enregistrements vidéo figent ces moments précieux pour l'histoire.

Le travail de Mémoire que j'ai effectué sur 22 ans a été réalisé simplement, normalement, presque machinalement, en toute modestie car nous, les enfants de déportés, ne sommes rien par rapport à nos parents qui ont donné leur vie dans l'espoir d'un monde meilleur. Nous ne racontons que ce qui s'est passé il y a plus de 80 ans. Nous essayons d'être des « transmetteurs » sans grands risques. Dans les camps, les Déportés savaient qu'ils pouvaient ou qu'ils allaient mourir, mais leur hantise était que les crimes nazis ne soient pas connus. « Il faut que certains d'entre nous survivent pour pouvoir dire ce qui s'est passé », disaient-ils.

8 - Quel bilan faites-vous de ce travail de mémoire ?

Petit à petit, sans trop s'en rendre compte, tous les films vidéo rassemblés représentent environ 160 h de visionnage, soit 6,5 jours en continu. Renseignés, archivés par les responsables des divers fonds des Archives départementales de Maine et Loire, j'espère et je souhaite, qu'ils soient utiles aux chercheurs, historiens, professeurs d'histoire, étudiants, ou simples citoyens curieux de l'Histoire.

Et si c'était à refaire ? Je m'en pose la question...Le travail a été si énorme.

Ma crainte est que dans le temps, du fait de l'actualité, des changements de techniques ou méthodes de recherches, l'utilité de ces films soit limitée.

9 - Qu'est-ce que ce projet audiovisuel vous a apporté à titre personnel ? Avez-vous une ou deux anecdotes à partager sur cette collecte de films ? Des moments marquants ?

Il est agréable d'être derrière la caméra et de ne poser que des questions. Cette situation donne des libertés, des audaces que nous n'aurions pas normalement. On ressent aussi un sentiment d'avoir été utile à quelqu'un, à quelque chose, à une idée.

Malheureusement, dans le monde la Déportation, il y a ceux qui croient au ciel, et ceux qui n'y croient pas. Être plutôt dans la famille de l'un des groupes, nous rend moins accessible à l'autre groupe, qui aurait voulu que « je suis chez eux », dans leur groupe.

Certains déportés assurent que leur camp a été le plus dur de tous les camps, alors que tous les camps se ressemblent. Le président de l'Amicale de Rawa-Ruska, camp d'internement de prisonniers évadés qui ressemble en tous points à un camp de concentration, m'avait interdit de prendre les témoignages des survivants de son association... Je ne sais pas pourquoi.

Lors d'une réunion d'anciens déportés, les animateurs expliquaient le ressenti des détenus, leur « Moi » et leur « Sur moi », les activités possibles pour rester humain, activités telles que le dessin, l'écriture de textes et poèmes, avec des attitudes et explications non conformes à l'esprit de la réunion. Un vieux déporté, assis à côté de moi, m'a tiré par la manche en me disant : « *Tu vois, là où j'étais, j'aurais bien aimé pouvoir faire du dessin* ». Il s'est mis à pleurer et a quitté la salle.

Les élèves de CM2 représentent notre meilleur public par leur spontanéité, leur fraîcheur, leur naïveté et les questions posées. Un jour un élève, dont la mère laissait une veilleuse allumée dans la chambre la nuit, demande à un déporté venu témoigner : « *Avais-tu de la lumière la nuit dans ta chambre ?* » « *Oui*, a répondu le déporté. Pour nous empêcher de dormir les SS avaient braqué de très puissants projecteurs sur les fenêtres et diffusaient à en faire éclater les tympans La chevauchée des Valkyries ! ». Ou encore un autre : « *Dis, avais-tu emporté un appareil photo ?* » « *Non*, répond le déporté, mais nous faisons en cachette des dessins avec un crayon volé dans un bureau, sur les papiers de sacs de ciment. Nous avons caché ces dessins sous le sol de la baraque pour témoigner à la Libération. »

10 - Vous avez également fait don d'un important fonds photographique dont les thématiques sont liées au fonds audiovisuel, et vous envisagez le don des archives papiers de l'AFMD 49. Que représentent ces dons pour vous ?

J'ai confié aux Archives départementales 116 films vidéos, 12 enregistrements sonores, plus de 46 000 photos, 2.80 m.l. de documents papier. J'ai suivi une longue route de 88 ans, avec des drames, beaucoup de chagrins, beaucoup de problèmes mais aussi avec quelques succès.

Il me reste une petite ligne droite de quelques années avant de partir pour le « long voyage ». Je ne suis pas un « intellectuel » agrégé d'histoire, ou professeur, mais je suis heureux d'avoir pu apporter une petite contribution à la conservation d'une Histoire même locale. Des moments d'histoire sont figés sur les médias, et accessibles à tous. Les témoins redeviennent présents, vivants, quand on les regarde.

Alors maintenant, rassuré, je pourrai « aller au bout du chemin », sereinement, satisfait du travail accompli.

11 - Quel va être l'intérêt de ces fonds pour le public ?

Je ne connais pas le volume du fond d'histoire de la guerre 1939-1945, principalement de la Résistance et de la Déportation, aux Archives départementales de Maine-et-Loire. Quel qu'il soit, je suis heureux que ce dépôt le complète significativement. Des témoignages qui se seraient volatilisés sont conservés à tout jamais. Des détails, des précisions qui passent inaperçus au premier regard, peuvent être retrouvés et étudiés plus en profondeur. La connaissance de notre histoire est volatile ; il faut sans cesse la revisiter, la relire voire la faire connaître à certains jeunes qui confondent encore de Gaulle et Pétain.

12 - Les témoins ayant disparu, comment voyez-vous l'avenir de la délégation de Maine-et-Loire ?

J'ai connu 42 survivants des camps. J'ai pu en aider certains sur le plan matériel pour les réunions, les assemblées générales, leurs interventions dans les établissements scolaires. Je les ai écoutés avec respect ; j'ai essayé d'apprendre auprès d'eux. J'ai enregistré leur témoignage, visité des camps avec eux lors de leur pèlerinage.

Ils ne sont plus là. L'émotion que nous ressentions à leur contact n'est plus là. L'érosion du temps a fait son œuvre et les intérêts de la population ont changé. Internet nous donne accès immédiatement à toute information quelle qu'elle soit.

Je ne suis pas très optimiste quant à l'avenir de la délégation AFMD du Maine-et-Loire, non pas parce que « c'était mieux avant », mais parce que mes successeurs n'ont pas l'émotion particulière et profonde que j'ai dans le cœur.

Je crains le futur... Alors le don fait aux Archives départementales de Maine-et-Loire sauvera un travail de 22 ans.

Merci pour avoir accepté de répondre à ces questions.

Écrire la persécution et jouer pour la mémoire

Les sources de la Seconde Guerre mondiale, au service de la construction citoyenne des collégiens de Maine-et-Loire

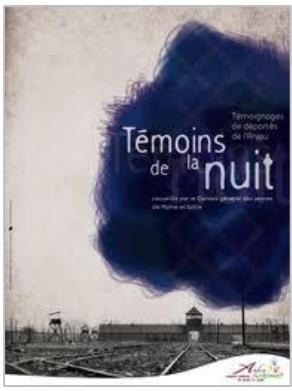


Élèves du collège Pierre et Marie Curie (Chemillé-en-Anjou) au centre culturel Jean-Carmet, 16 mai 2023.
Photo : Archives départementales de Maine-et-Loire.

« Mettre les élèves en contact direct avec des documents d'histoire », c'est par ces mots que Charles Braibant, directeur des Archives de France encourage, dans la [circulaire du 5 novembre 1951](#), la création des services éducatifs dans les services d'archives. Même si les premières visites de lycéens ont lieu en 1939⁴ sur le site historique des Archives départementales de Maine-et-Loire, situé rue Saint-Aubin à Angers, il faudra attendre 1970 pour voir naître le premier service éducatif angevin. Composé à l'époque d'un seul professeur d'histoire déchargé de cours, l'évolution des pratiques et la démocratisation de l'accès aux sources ont contribué à faire de ces prémissives un service pédagogique à part entière où trois enseignants chargés de mission par le rectorat d'Académie viennent aujourd'hui constituer l'équipe éducative, coordonnée par une médiatrice culturelle, attachée de conservation du patrimoine.

Chaque année, ce sont plus de 3 000 élèves de tous niveaux qui viennent directement travailler sur les sources de l'histoire. Dès 2012, le Conseil général s'attache à la transmission de la mémoire de la déportation auprès des collégiens. C'est la mission confiée, à l'époque, au

⁴ 2082 W 2 (p. 46) - Conseil général de Maine-et-Loire, rapports des chefs de service.



Conseil général des Jeunes qui s'attèle à la tâche et réalise, en lien avec le service éducatif, un documentaire *Témoins de la nuit* qui réunit les témoignages filmés de huit déportés. Véritable collecte de la mémoire – encore – vive de ces Angevins revenus des camps, ce support pédagogique, qui favorise le travail d'histoire, a été distribué aux 92 collèges du département et permet d'illustrer de « vrai » cette sombre période.

Depuis 2017, le Département encourage également, par la prise en charge des frais de transport, le déplacement de collégiens dans les structures culturelles angevines dont font partie les Archives départementales. Porté par la politique gouvernementale autour de l'éducation artistique et culturelle, un dispositif pédagogique, conçu par le service éducatif, a spécialement été développé autour de la déportation raciale pendant la Seconde Guerre mondiale.

Lancé en 2022, « La Shoah en Anjou. Devoir d'histoire et de mémoire » est un projet pédagogique à destination des élèves de troisième.

Ses objectifs sont multiples :

- Découvrir les mesures antisémites et le processus de la déportation ;
- Connaître l'Histoire nationale à l'échelle locale ;
- Concourir au devoir de mémoire par le devoir d'histoire ;
- S'approprier des connaissances historiques par le récit et le jeu scénique.

Chaque année, six classes viennent travailler aux archives pour étudier le parcours d'Angevins, marqué de discriminations, dénonciations, arrestations et exécutions à travers une sélection de documents datant de la Seconde Guerre mondiale. Avoir des documents authentiques entre les mains, à l'heure des *Fake news* et de la désinformation grandissante, permet aux élèves de ne pas douter et donne un vrai rôle aux traces laissées par l'histoire. Ils saisissent alors pleinement l'enjeu de la conservation des sources pour le partage et la transmission de la connaissance.

Vient ensuite le temps de l'appropriation de ces informations par l'écrit. Encadrés par leurs professeurs d'histoire et de lettres, ils rédigent des saynètes biographiques autour du destin d'une famille juive. Des comédiens professionnels, de la Cie Spectabilis, interviennent alors pour les accompagner dans la mise en jeu des récits de vies reconstitués, en vue du spectacle collectif qui les réunit, au nom du travail d'histoire qu'ils ont réalisé.

Comme le dit Roger Poitevin dans son témoignage : « *Se souvenir n'est pas suffisant, il faut travailler l'histoire, la faire partager, l'étudier, agir, pour au final faire des citoyens conscients et responsables* », c'est en ce sens que l'équipe éducative travaille depuis de nombreuses années et contribue ainsi à la construction citoyenne des adultes de demain.

Sarah Boisanfray

Responsable des actions pédagogiques,
Archives départementales de Maine-et-Loire

Christine Brisset, justicière méconnue des sans-logis

Une coproduction Yemaya Productions / France Télévisions - Ici Pays de la Loire avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée, de la Procirep - Sociétés des producteurs et de l'Angoa (2025). Documentaire écrit et réalisé par Camille Thomine et Théo Sorroche.



Camille Thomine et Théo Sorroche au *Courrier de l'Ouest*, Angers (2024).

Crédit : Antoine Boddaert.

« Madone des sans-logis », « Jeanne d'Arc des squatteurs » et bête noire des autorités, Christine Brisset, journaliste au *Courrier de l'Ouest*, a ouvert près de 800 logements inoccupés et œuvré à abriter plus de 12 000 personnes privées de toit dans la France sinistrée d'après-guerre. Pionnière de l'action sociale et de la désobéissance civile, elle a été poursuivie près de cinquante fois devant les tribunaux et faisait en son temps les gros titres de la presse locale comme nationale. Et pourtant : que reste-t-il d'elle aujourd'hui, sinon un petit square d'Angers à son nom ? Comment un combat aussi décisif que le sien a-t-il pu à ce point s'effacer des mémoires ? Et rester dans l'ombre écrasante de l'abbé Pierre, alors même qu'ils se battaient pour la même cause et se sont plusieurs fois écrits et soutenus ?

C'est de cette étrange anomalie qu'est né notre désir de réaliser un documentaire sur Christine Brisset (1898-1993). Théo et moi sommes journalistes de formation – lui est docteur en histoire, tandis que je suis diplômée en littérature, et nous travaillons tous les deux dans l'audiovisuel depuis plusieurs années. Lorsque nous sommes « tombés » sur Christine, il nous a semblé urgent et nécessaire de réhabiliter sa mémoire. Surtout dans le contexte actuel, où la crise du

logement se révèle chaque année plus préoccupante... À l'époque où Christine lance son action, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France compte cinq millions de sans-abris et Angers est surnommée « capitale des taudis ». L'urgence est donc criante. Mais la situation est loin d'être reluisante aujourd'hui : d'après le dernier rapport de la Fondation pour le logement des défavorisés, publié en février 2025, il y aurait encore 4,2 millions de personnes mal logées en France. L'engagement sans relâche de Christine Brisset tout au long de sa vie nous rappelle qu'il est possible de prendre à bras le corps ce problème de société et surtout, d'obtenir des résultats, à condition d'obtenir un tant soit peu de soutien des pouvoirs publics.

Car la force de Christine, est d'avoir su fédérer beaucoup d'engagements autour d'elle, aussi bien dans le premier volet de son action – les squats – que dans le deuxième – les chantiers Castors. Dans l'immédiat après-guerre, Christine commence par « ouvrir » des maisons inoccupées pour y mettre des familles à l'abri. Puis, à partir des années 50, elle fonde les Castors angevins : ces chantiers d'auto-construction, grâce auxquels des hommes et des femmes peuvent bâtir leur propre habitat à moindre coût, en mettant leurs forces en commun. Christine est alors châtelaine et épouse d'un notable d'Angers : personne ne s'attend à une telle action. Pourtant, elle parvient à rallier à sa cause de nombreux étudiants, ouvriers, syndicalistes mais aussi des femmes du monde, des dignitaires religieux comme l'évêque Chapoulie qui la défend dans ses prêches ; des banquiers qui lui accordent des prêts avantageux mais aussi des hommes politiques, dont le préfet Jean Morin et le ministre Eugène Claudius Petit, tous deux anciens résistants comme elle, et qui la soutiennent publiquement et fidèlement.

Bien sûr, dans la société meurtrie et bien-pensante d'après-guerre, l'action de Christine Brisset dérange, d'autant plus qu'elle est une femme et n'hésite pas à bousculer l'opinion dominante, y compris en haut lieu. En plus de ses nombreux procès, Christine fait l'objet d'une véritable cabale politico-médiatique, à partir de 1962. Nous racontons ce triste épisode dans le film, qui explique en partie son effacement des mémoires. La journaliste, pourtant très malade, s'est battue jusqu'à son dernier souffle, à 95 ans, pour obtenir réparation. C'est aussi cette force de tempérament qui nous a attirés chez Christine. Un tempérament qui transparaît largement dans toutes les lettres, tribunes et reportages laissés derrière elle et qui se trouvent aujourd'hui aux archives municipales d'Angers.

Pour nous orienter dans ce fonds impressionnant, nous avons eu la chance d'être guidés par messieurs Sylvain Bertoldi, Gilles Neau et David Desportes qui ont été d'une patience et d'une aide inestimables pour explorer toutes ces ressources papier, ainsi que les nombreuses photographies de presse montrant l'horreur des taudis d'Angers, et les clichés de Christine, où on l'aperçoit « en action », à la rencontre de familles ou sur les chantiers castors. À ces archives « figées », que notre monteur nantais a su parfaitement mettre en valeur se sont ajoutées quelques vidéos des archives départementales de Maine-et-Loire : une ressource très précieuse pour avoir un aperçu « en mouvement » de l'atmosphère de l'époque, à la Libération.



Documents d'archives.

Crédit : Antoine Boddaert.



Christine Brisset sur un chantier.

Archives patrimoniales de la ville d'Angers (Fonds 88 J).

Le petit-fils de Christine Brisset, Jean-François Arnold, a accueilli notre projet documentaire avec beaucoup d'enthousiasme : il nous a présenté à sa mère Claudine Arnold qui témoigne également dans le film de son engagement auprès de Christine et nous a généreusement ouvert les portes de sa maison, de ses souvenirs et des boîtes de photos familiales. Cette rencontre a été décisive pour réaliser ce documentaire. Tout comme celles de descendants de squatters et de Castors, que nous avons retrouvés et qui nous ont raconté leurs souvenirs d'enfance et leur itinéraire, des taudis insalubres à des logements plus décents. Ce sont des personnes incroyables et très inspirantes qui portent des valeurs de solidarité et d'entraide semblables à celles que défendait Christine. Enfin, nous avons aussi eu la chance de rencontrer l'historien Benoît Povreau et l'écrivaine belge Christine Van Acker qui, en plus d'avoir écrit ce formidable livre *Christine Brisset, Le peuple d'ici-bas* aux éditions Esperluète, nous a livré, lors du tournage, un récit d'une clarté et d'une précision exemplaire.



Entretien avec Jean-François Arnold, petit-fils de Christine Brisset (2025).

Crédit : Antoine Boddaert.

Aujourd’hui de nombreuses associations poursuivent le combat de Christine. C'est le cas du collectif d'urgence de Saint-Nazaire, dont font partie Katy et Chrystel deux femmes fortes qui apparaissent aussi dans le documentaire. Mais il reste encore beaucoup à faire et la situation ne risque pas de s'améliorer si nous continuons à fermer les yeux sur ce fléau du mal-logement. À cet égard, la volonté de France 3 Pays de la Loire d'accompagner notre film, de le diffuser et de le défendre comme ils l'ont fait, est un signal fort. Sans le soutien de cette chaîne, et plus généralement de la culture en Pays de la Loire, ce portrait n'aurait pas pu exister.

La projection en avant-première, au cinéma Les 400 Coups d’Angers, a été un moment riche en émotions. La famille de Christine Brisset était présente ainsi que tous les témoins et partenaires qui nous ont accompagnés lors du tournage et du montage. Il y avait d’anciens squatteurs et ouvriers castors mais aussi des étudiants, des représentants d’association et des militants du mal-logement. Cette diversité nous a fait chaud au cœur et présageait déjà du bon accueil reçu par le film. Nous sommes heureux d’avoir pu, à notre mesure, raviver la mémoire de Christine, cette infatigable battante qui sacrifia fortune, santé et réputation pour aider les plus démunis. Ce premier film nous donne envie d’en réaliser d’autres ensemble, peut-être à nouveau sur des problématiques liées au mal-logement car il reste énormément à dire. Réaliser un documentaire demande beaucoup de recherches, de temps et d’engagement mais les rencontres que nous avons faites tout au long du projet nous donnent l’énergie et l’élan pour renouveler l’expérience !



Camille Thomine et Théo Sorroche
Auteurs réalisateurs

Avant-première au 400 Coups, le 4 mars 2025.
Crédit : Françoise Sorroche.

« Christine : des archives pour nourrir la mémoire d'un engagement social »

Au fil des collectes d'archives, des trajectoires individuelles émergent, riches d'enseignements pour l'histoire sociale et locale. Parmi elles, celle d'Antoinette Brisset, dite « Christine » (1898-1993), qui se distingue, tant son action engagée en faveur des sans-abri et des mal-logés à Angers a marqué les mémoires. Si les récits de personnes, notamment grâce aux témoignages recueillis et mis en avant par le dernier reportage réalisé par Camille Thomine et Théo Sorroche en 2024⁵, permettent de restituer la dimension humaine et militante de cette figure, les archives publiques et privées offrent également une assise indispensable pour en saisir toute la complexité et l'inscrire dans le temps long. Ces dernières ont été traitées, inventoriées et sont, pour la plupart, accessibles au public⁶.

Aux Archives départementales de Maine-et-Loire, les dossiers issus des fonds de la préfecture (notamment les versements 1141 W, 303 W et 417 W) documentent les interactions entre Christine, l'administration et les services sociaux. On y suit les étapes de ses mobilisations, ses démarches auprès des autorités, les tensions institutionnelles suscitées par ses actions d'occupation d'immeubles vacants, ainsi que les politiques publiques qui ont tenté, ou non, d'y répondre.

Les Archives patrimoniales de la Ville d'Angers conservent également des sources intéressantes pour documenter ce pan de l'histoire sociale angevine. Outre les dossiers administratifs qui concernent l'urbanisme, les délibérations municipales ou encore l'action sociale, elles possèdent le fonds d'archives privées produit et rassemblé par Christine et donné à la ville d'Angers par son fils Jean-Michel Arnold. Entré en 2014, il est consultable sous la cote 88 J. Parmi ces documents figurent des correspondances, des photographies et des écrits qui éclairent avec précision, son histoire personnelle, ses convictions et son action au sein du mouvement des Castors angevins⁷. Ces archives sont d'autant plus précieuses qu'elles permettent de percevoir les ressorts individuels et collectifs de son engagement, pas toujours documentés dans les sources officielles. De plus, de nombreuses photographies rendent compte de la misère et de l'insalubrité des taudis qui ont existé à Angers après 1945. Une autre collection témoigne directement des chantiers de construction et des nouveaux bâtiments qui ont émergé et permis de reloger plus de 2 000 Angevins à l'initiative directe de Christine.

L'ensemble de ces fonds constitue une pièce essentielle à la compréhension des solidarités locales, des résistances et des alternatives au mal-logement dans l'Anjou d'après-guerre. Ainsi, l'articulation entre sources orales, et archives écrites offre une opportunité précieuse : celle de restituer dans toute sa richesse des facettes d'une histoire sociale encore trop peu documentée.

⁵ Camille Thomine, Théo Sorroche, *Christine Brisset, justicière des sans-logis*, Yamaha production, France 3, 2024. ADML cote 3 AV 212.

⁶ Des délais de communicabilité des documents ont été appliqués, selon la réglementation en vigueur, pour protéger la vie privée des personnes.

⁷ Le mouvement des Castors angevins est un collectif d'auto-constructeurs, fondé en 1950 par Christine. Il œuvrait en faveur d'un logement digne en tant que priorité sociale, dans un contexte où les autorités avaient laissé s'accumuler un grand retard en matière de constructions d'habitations populaires. Dès 1951, l'association est transformée en une société d'habitations à loyer modéré (HLM) de construction coopérative.

CE/LS
ASSOCIÉE COOPÉRATIVE M.I.M.
"LES CASTORS ANGEVINS"

BUREAUX :
Bouquainement place Maréchal
SIEGE SOCIAL :
17, rue Desparis, ANGERS
Tél. 87-35-88
C.C.P. Nantes 1803-08 — R.C. N° 58 B 59

ANGERS, le 10 Mai 1962

H
C
M
J
C
N
J

Monsieur LEDIN

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION
Place Lafayette

ANGERS

Chantier LES RONCIERES —

MONsieur,

J'ai été surprise de votre présence en Correctionnelle. Vous pouviez vous éviter cette épreuve en déposant, simplement, par écrit le témoignage que vous aimiez apporter contre moi.

J'aurais accepté le jugement et la condamnation sans me défendre aucunement ; je ne pouvais que reconnaître les faits.

Les Judges ne peuvent rien pour nous aider, mais ils ne peuvent rien, non plus, contre notre action. Qu'ils aient cru pouvoir ordonner l'arrêt du chantier, ou même de le démolir, ne pouvait rien changer. Il y a encore des militants assez courageux pour bâtir un abri envers et contre tous pour des détresses trop grandes.

Soyez bien persuadé que je regrette d'avoir à mener encore telle action ; j'aurais bien besoin de repos et de trouver le courage, non pas de construire, mais de fermer mes yeux à la misère des autres.

Veuillez croire, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Christine Brisset

Christine BRISSET.

Archives de
Maine-et-Loire
1141 W 338

Adélaïde Laloux
responsable scientifique,
Archives départementales de Maine-et-Loire

« L'éducation populaire aux Archives nationales : un projet, des réalisations »

Entre 2019 et 2023, les Archives nationales se sont engagées dans un programme de recherche consacré à l'histoire et à l'actualité de l'éducation populaire, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) ainsi que les universités de Paris-8, Paris-Nanterre et Tours. Intitulé *Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIX^e-XXI^e siècles)*, ce projet a été soutenu par la Communauté d'universités et établissements Universités Paris Lumières (Comue UPL). L'objectif était double : nourrir la recherche et, dans le même temps, ouvrir largement les ressources à un public non spécialiste.

Étant membres du Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP)⁸, les Archives nationales conservent plusieurs fonds de militants et d'associations nationales d'éducation populaire sur diverses thématiques (centres sociaux, auberges de jeunesse, chantiers de jeunes volontaires, etc.) entrant en résonance avec les fonds des administrations centrales, en particulier en provenance du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Dans le cadre de ce projet, à la croisée des chemins entre histoire sociale, patrimoine et action culturelle, plusieurs réalisations concrètes ont vu le jour : une exposition sur panneaux avec une déclinaison numérique⁹, un livre nativement numérique en libre accès¹⁰, et des productions audiovisuelles de plusieurs types. Ces dernières se sont en effet déclinées en captations vidéo d'ateliers thématiques et d'un colloque ; en mise en ligne d'extraits de documents audiovisuels numérisés (qui ont pu se combiner avec des présentations de ces documents lors des ateliers) ; en capsules documentaires filmées en salle de lecture ; en réalisation d'une vidéo documentaire sur l'histoire du métier d'instructeur de la Jeunesse et des Sports.

S'agissant des captations des manifestations scientifiques, qui sont habituellement la forme la plus ordinaire de productions audiovisuelles, mentionnons les séquences où des documents d'archives audiovisuelles furent présentés. Ce fut le cas notamment lors de l'atelier « Animer les quartiers et les villages : une longue histoire », qui eut lieu le 7 novembre 2019¹¹, où les

⁸ Voir le site du Pajep, hébergé par les Archives départementales du Val-de-Marne : <https://archives.valdemarne.fr/pajep>. Voir également les fonds du Pajep conservés aux Archives nationales : POG/FRAN_POG_05/p-3xnh4bb10-j0pa41nr4lo1.

⁹ <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/EducPop/>. Il est également possible de télécharger le fichier des panneaux : <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/documents/10157/278821/expo-EducPop-web.pdf/>

¹⁰ Buttier, Jean-Charles ; Roullier, Clothilde ; Sandras, Agnès (dir.). *Éducation populaire : engagement, médiation, transmission (XIX^e-XXI^e siècles)* [En ligne], Pierrefitte-sur-Seine, Publications des Archives nationales, 2022, 286 p. DOI : 10.4000/books.pan.4372 <https://books.openedition.org/pan/4372>. Notons que ce livre comporte un article de Léo Souillés-Debats consacré au cinéma : « L'éducation populaire et le cinéma ou la recherche d'un modèle d'émancipation par et pour l'image » <https://doi.org/10.4000/books.pan.4683>.

¹¹ Voir le programme : <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/documents/10157/204506/Animer+les+quartiers++et+les+villages+EducPop/084c074b-556c-4d0b-85cc-35c8248e7053>.

Archives départementales de Seine-Saint-Denis avaient préparé spécifiquement un montage de vidéos conservées dans leur service, qui ont été intégrées en plein écran dans la captation¹². Le technicien des Archives nationales a systématiquement procédé de cette façon lorsque des documents audiovisuels ont été projetés, ce qui permet d'avoir le commentaire qui précède sans perdre la qualité du document.

Les capsules documentaires, d'une durée moyenne de deux minutes chacune, ont été réalisées en marge d'un atelier consacré aux colonies de vacances. Elles ont consisté, en salle de lecture du site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales, à filmer un chercheur en histoire, Julien Fuchs, commentant des documents qui lui avaient été présentés quelque temps avant : des rapports, des cartes, des photographies¹³... Chaque capsule prend pour objet un document ou un petit ensemble qui forme une unité. Afin de rendre les vidéos plus vivantes et de pouvoir montrer à la fois les documents et le visage du chercheur en train de s'exprimer, nous avons eu recours à quelques astuces, comme dans le montage ci-dessous, où l'on voit sur la même image la tête de l'orateur, ses mains et les documents.



Julien FUCHS, historien, commente des photographies issues du carton 19780579/28

Capture d'écran de la capsule vidéo *Le mobilier des colonies de vacances de la régie Renault*.
Archives nationales, 2019.

Enfin, le film sur l'évolution du métier d'instructeur de la Jeunesse et des Sports, intitulé *Conseillers techniques et pédagogiques : un projet d'éducation populaire*¹⁴, a été réalisé en 2023. Il a résulté de la mise en ordre et de la scénarisation de matériaux collectés lors des recherches préparatoires à un atelier dédié au même sujet, qui s'était tenu le 14 mai 2019¹⁵. Cet atelier avait également donné lieu à la projection de vidéos réalisées par des conseillers techniques et

¹² Voir la captation <https://www.dailymotion.com/video/x7r0n7d?playlist=x6ljl1n>. La projection vidéo commence à la 8^e minute.

¹³ Voir les capsules vidéo : *La répartition géographique des colonies de vacances* <https://www.dailymotion.com/video/x75bla> ; *Une journée d'étude sur les colonies de vacances en 1956* <https://www.dailymotion.com/video/x75blab> ; *Un rapport d'Auguste Robert, inspecteur général de la direction générale de la Jeunesse et des Sports (1959)* <https://www.dailymotion.com/video/x77art5> ; *Une colonie de vacances de la régie Renault* <https://www.dailymotion.com/video/x77aqx6> ; *Le mobilier des colonies de vacances de la régie Renault* <https://www.dailymotion.com/video/x77arhb>.

¹⁴ Voir le film <http://vimeo.com/872532491>.

¹⁵ Voir le programme : <https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/documents/10157/204506/programme+EducPop+14+mai+2019/ba0b2607-849b-4f49-84bf-c1851d2bf129>.

pédagogiques spécialisés en audiovisuel, produites dans le cadre de stages qu'ils avaient animés entre les années 1960 et 1990.



*Jean-Claude Pallau, ancien conseiller technique et pédagogique,
présentant Vesc 65, un film réalisé lors du premier stage de réalisation dans le domaine
du cinéma d'animation à Vesc (Drôme) en juillet-août-septembre 1965
(film conservé aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du PAJEP,
sous la cote 4 AV 3802).*

Captation Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 14 mai 2019.

Clothilde Roullier

Chargée de mission partenariats scientifiques,
stratégie et relations internationales
Archives nationales

Proscitec « Collecte de témoignages oraux sur le commerce dans les Hauts-de-France »



Proscitec est un réseau d'acteurs qui s'engagent à faire connaître auprès de tous les publics l'histoire des métiers des Hauts-de-France et territoires limitrophes (<https://proscitec.asso.fr/>). Une thématique est proposée régulièrement aux structures membres pour leurs animations. Elle fait l'objet d'une communication particulière. En 2023-2024, elle portait sur le commerce. 30 structures du réseau ont proposé 65 animations au grand public (expositions, ateliers pédagogiques, conférences...).

La région des Hauts-de-France a depuis le Moyen Âge une histoire commerciale riche. Les échanges ont été facilités par les voies terrestres et fluviales dont elle est innervée, mais aussi grâce au littoral qui a permis depuis l'Antiquité une forte activité portuaire.

Comme partout l'aménagement de grandes zones commerciales depuis les années 1970 – Auchan est né à côté de Lille - a fait chuter le commerce des centres villes et des bourgs. Il a donc semblé nécessaire de profiter de cette action thématique pour enregistrer quelques « dinosaures » qui vivent encore de leur commerce. Ce travail fut passionnant et fondamental pour préserver la mémoire de ce « petit commerce » qui a vivifié villes et campagnes pendant des siècles. En effet, plusieurs de ceux que nous avons enregistrés en 2024 ont disparu depuis !

Malgré le flyer que nous avions diffusé, nous n'avons pas eu de commerce signalé spontanément par la population. Ce sont les membres du comité de pilotage qui par leur connaissance du territoire, ont trouvé les commerçants qui ont accepté d'être interviewés.

Nous avons préparé un questionnaire qui servait de fil conducteur au cours de la discussion. Celle-ci s'en écartait souvent car la conversation devenait de plus en plus riche au fil de la rencontre, sauf cas exceptionnel de commerçants plus réticents à dévoiler leur mode de vie ou... survie. Nous en avons interrogé une douzaine dans quatre des cinq départements de la région, n'ayant pas eu connaissance de cas intéressant dans l'Oise.



Ce sont : à **Amiens** (Somme), le chocolatier Jean-Baptiste Trogneux qui représente la 6^e génération, à **Bapaume** (Pas-de-Calais), une jeune cordonnière, Noémie Deguine, installée en 2022, à **Berck-sur-Mer** (Pas-de-Calais), un créateur de bonbons, Le succès berckois, à **Bergues** (Nord), Thérèse Gervais qui aime parler de la boutique de confection qu'elle a tenue pendant 40 ans après ses beaux-parents, à **Bully-les-Mines** (Pas-de-Calais), Eric Nightingale, propriétaire après son père du restaurant Chez Johnny et de l'Hôtel moderne qui a connu son heure de gloire, mais ne sert plus guère qu'aux décors vintage de films, à **Bruay-la-Buissière** (Pas-de-Calais), André Derlon qui répare montres et horloges à plus de 70 ans, à **Escoeuilles** (Pas-de-Calais), Bruno Catez, un boulanger heureux se levant à 1h du matin pour cuire son pain au feu de bois, puis ouvrir sa boutique, aussi épicerie, vente de journaux et FDJ, à **Hesdin** (Pas-de-Calais), le droguiste Georges Crombette qui a repris en 1989 la boutique existante depuis cinq générations qu'il cherche sans succès à céder, à **Laon** (Aisne), la librairie de Thomas Bruneteaux créée en 1923 par ses ancêtres, à **Lille** (Nord,) la célèbre quincaillerie Belot fondée en 1895 qui a fermé depuis l'enregistrement après un incendie, à **Saint-Amand-les-Eaux** (Nord), Martine Leroux qui a tenu après ses parents la boutique de photographe ouverte en 1955, à **Saint-Quentin** (Aisne), Bernard Boulay, rémouleur ambulant sur le marché depuis 2014, qui affute dans la bonne humeur, couteaux, lames de tondeuses... et de taille-crayons.

Où trouver ces témoignages ?

Au moment où Proscitec lançait cette campagne, un portail commun était conçu avec l'association des musées de la région labellisés Musées de France, Musenor. Proscitec y a inséré son exposition ambulante sur le commerce (<https://webmuseo.com/ws/patrimoines-hauts-de-france/app/site/commerce>). Au sein de celle-ci un panneau Boutiques et un panneau Marchés permettent d'accéder aux enregistrements (<https://webmuseo.com/ws/patrimoines-hauts-de-france/app/site/boutiques> et <https://webmuseo.com/ws/patrimoines-hauts-de-france/app/site/marches>), un QR Code, comme le permet aussi les panneaux de l'exposition ambulante.

De là, on y accède sur le compte YouTube de Proscitec :

<https://www.youtube.com/@proscitecpatrimoinesetmemo443>

Ces vidéos ne sont que de courts résumés de 3 à 6 mn des enregistrements qui ont duré entre 1h30 et 2h30. L'équipe d'enregistrement veillait à ne pas gêner un commerçant qui recevait un client ou un livreur. Cela faisait partie de la vie du commerce et pouvait être enregistré. Le travail de réduction et de montage fut réalisé par un jeune recruté en service civique. Mais bien sûr, l'entièreté des entretiens a été archivée par Proscitec.

Catherine Dhérent

Conservatrice générale du Patrimoine honoraire
Vice-présidente de PROSCITEC

Des nouvelles des collecteurs

Archives municipales de Cholet

Don des archives du Comité de Résistance de Cholet

En 2024, le docteur Langeron a fait don, numériquement, des dossiers de ses parents, résistants pendant l'Occupation. Une interview (non enregistrée à la demande du donneur) présentant ses parents et leurs actions pendant la guerre, complète ce don.



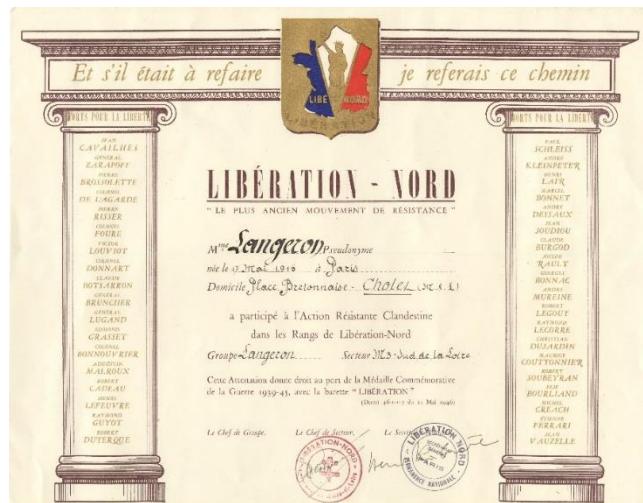
Carte de résistant de Jean Langeron (AM Cholet - 6num81-218 2).

Jean Langeron (1891-1954), chirurgien de l'hôpital de Cholet, dirige le Comité de Résistance de Cholet pendant la Seconde Guerre mondiale. Selon son fils, "il évite aux jeunes le départ au STO, notamment en produisant de faux certificats de maladie pour hernie ou appendicite". Il s'appuie aussi sur un réseau à la campagne pour y cacher de nombreux patients.

Sa future épouse, Gisèle Malbec (1915-2015), fait du renseignement, sans activité sur le terrain, "elle se rend chez la femme du vétérinaire qui a un poste émetteur".

Le couple a chez lui une Roméo pour imprimer les tracts (elle existe toujours !), cache des hommes et des armes. Pourtant, leur maison, située place Bretonnaise, abrite une cantine allemande. "Ma mère est entrée dans la maison et les Allemands écoutaient Hitler à la radio. Elle a arrêté le poste en disant : chez moi, on n'écoute pas Hitler ; et les Allemands lui ont répondu : vous seriez un homme, vous seriez fusillé".

À la fin de la guerre, le couple n'est pas en accord avec le Comité de Libération. Ils estiment que la plupart de ses membres n'ont pas fait de résistance. Ils vont créer un journal *L'Avenir* et œuvrer à l'érection d'un monument à la mémoire des résistants Créac'h et Ferrari. À l'aide de leurs dossiers de surveillance de la collaboration, "ils vont dédouaner des gens accusés d'avoir collaboré".



Attestation de résistante de Gisèle Longeron (AM Cholet - 6Num81-222).



*Comité de Libération de Cholet devant l'hôtel de ville en présence, notamment,
du maire Alphonse Darmillacq, du préfet de Maine-et-Loire Michel Fourré-Cormeray
et du docteur Langeron (2^e rang, 4^e personne en partant de la gauche),
1^{er} septembre 1944 (AM Cholet - 6Num81-216).*

L'interview du docteur Langeron a permis de récolter de nombreux renseignements et des anecdotes sur les résistants Langeron mais l'entretien a surtout été révélateur des motivations du donateur. Le souci de préserver et de transmettre le passé familial est bien présent mais la volonté de rétablir des vérités ou de combler un oubli ressenti pendant les commémorations de la Libération en août 2024 est encore plus fort. La volonté de sauvegarder cette mémoire était, en outre, assortie d'un certain sentiment d'urgence causé par l'âge du donateur. L'attachement à ses archives¹⁶ et le souci de son exploitation future étaient aussi très marqués.

Ainsi, tout en reconnaissant le professionnalisme des archivistes, le donateur a refusé de se séparer de ses archives le temps de leur numérisation, et celle-ci a dû se faire en présence du donateur et de son fils.

Nathalie Lucas
Médiateur / collecteur de mémoire
Archives municipales de Cholet

¹⁶ Ce don numérique ne comporte que deux photographies.

Le Conseil des sages d'Avrillé et la mémoire orale

Le Conseil des sages d'Avrillé a entrepris depuis 2001, de recueillir la mémoire des habitants de la commune. La réalisation d'un fascicule est l'aboutissement de ce travail et permet de mettre ces souvenirs, des années 1930 à la Seconde Guerre mondiale, à la disposition de tous. Voici la démarche mise en œuvre, étape par étape.

1 - Formation des interviewers aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

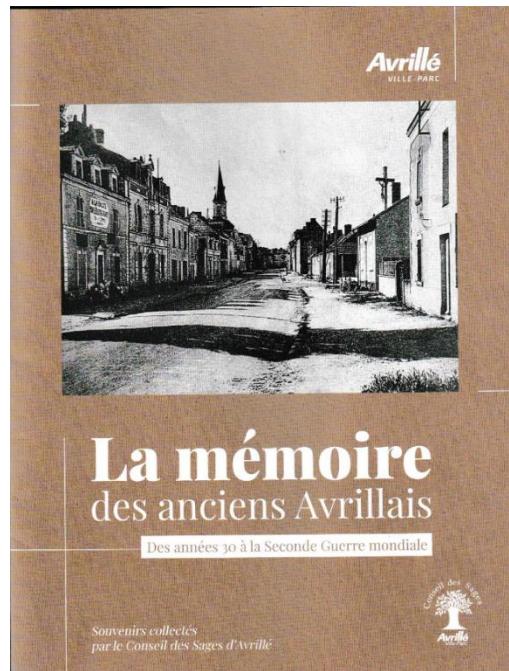
2 - Recherche des personnes à interviewer.

La « cible » retenue était les personnes nées à Avrillé entre 1928 et 1938 ou ayant vécu à Avrillé entre 1928 et 1945. Pour les trouver, nous avons consulté les listes électorales et les archives paroissiales (baptêmes durant ces années) pour vérifier que les personnes étaient bien nées à Avrillé. Avec des recouplements et des relations, une liste provisoire a été établie et ensuite, nous avons demandé aux premiers interviewés de donner des noms de personnes susceptibles de répondre à notre demande. Et, enfin, nous avons vérifié que les personnes retenues étaient bien en mesure de s'exprimer avec aisance.

3 - Préparation d'un guide d'entretien.

La commission du conseil a listé les thèmes à aborder :

- L'apparence de la ville (les routes, les rues, les chemins, les bâtiments publics, le terrain d'aviation).
- Les commerces, les cafés.
- Les transports, les déplacements.
- Les activités artisanales ou industrielles (ex : Laiterie Avrilla).
- L'école (les écoles privées et publiques).
- Les associations, les animations.
- Les fêtes (assemblées communales).
- Le patronage.
- La vie religieuse.
- Les vieilles familles de la commune.
- La vie pendant la guerre.



Toutes les personnes contactées n'ont pas pu ou voulu répondre à notre sollicitation, mais, nous avons recueilli 12 témoignages, que nous avons regroupés en trois thèmes illustrant la vie des Avrillais : 1/ la vie à l'école dans les années 1930, 2/ la vie sociale et familiale, 3/ la vie sous l'occupation allemande.

4 - L'entretien lui-même.

Avant de commencer à enregistrer, nous nous sommes présentés avec une lettre d'accréditation de la mairie. Il nous a fallu parler pour mettre à l'aise le témoin et ensuite lui laisser la parole.

Au début de la rencontre, nous avons présenté le contrat. Celui-ci précise : qui organise la collecte, pour quoi faire, l'utilisation des propos de la personne. La signature d'un contrat a pour objectif de préserver les droits de la personne.

L'entretien a pu commencer en face à face avec un enregistrement audio (smartphone) en évitant les sons parasites et les prises de notes. L'interview a été menée le matin entre 10h30 et 12h00, et n'a pas duré plus d'1h-1h15.

Il était souhaité de faire une photo de la personne interviewée (plutôt à la fin), après lui avoir demandé son accord, et lui avoir expliqué le but : mettre un visage sur une voix.

5 - L'exploitation des témoignages.

C'est donc à partir du témoignage de ces personnes que la commission chargée du projet a retranscrit les témoignages, en a fait une synthèse, et réalisé la maquette du fascicule édité par le Conseil des sages, avec l'appui technique et financier de la ville.

Le recueil des interviews a permis aux « sages », qui les ont réalisées, de tisser des liens avec nos anciens.

C'est pourquoi, le Conseil des sages tient à les remercier très chaleureusement pour leur spontanéité à répondre et leur collaboration.

Nos remerciements vont également à la municipalité de la ville d'Avrillé qui a toujours été à l'écoute du Conseil des sages, ainsi qu'à la direction des Archives départementales pour son concours précieux.

Jean-Luc Vinet

Membre du Conseil des sages d'Avrillé

« Mémoires d'anciens, paroles d'enfants »

Une initiative de collecte de témoignages oraux et leur valorisation à Thouarcé

Le cadre des commémorations de la Libération organisées à Thouarcé en 2024 par le comité des fêtes a été l'occasion d'un travail de collecte de témoignages oraux auprès des anciens qui avaient vécu la Seconde Guerre mondiale. À la recherche des témoins directs de la période pour mieux documenter et adapter les événements prévus (randonnées théâtralisées et fête de la Libération), un travail dans une démarche scientifique a été entrepris par des membres de l'association *Belle vie en Layon* afin de rendre utiles et pérennes ces archives orales.

Cette collecte s'est faite à deux. Nous avons été guidés et accompagnés par les Archives départementales de Maine-et-Loire pour affiner le cadre d'action au départ, un des objectifs étant d'y déposer les enregistrements. Nos profils professionnels différents, issus du champ du patrimoine culturel et de la gendarmerie, nous ont permis de nous compléter pour bien cadrer et mener les échanges avec les personnes rencontrées. La collecte a également favorisé un recueil de documentation ; nous compilons 478 minutes d'enregistrements.

Nous voulions transmettre à tous, un peu de ces rencontres que nous avons pu faire. Avec l'idée de valoriser nos anciens, de faire mieux connaître notre histoire et notre patrimoine. Mais comment retranscrire cela ? Pour certains souvenirs marquants, les témoins se souviennent de l'endroit précis, où, enfants, ils se trouvaient alors. Par exemple, tous ont parlé de la tour de Beauregard, point repère et marqueur du village. Cet ancien moulin tour qui domine le coteau a été transformé et bétonné en poste d'observation par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale. Sa destruction lors de leur départ a marqué les esprits et les oreilles. À peu près tous nous ont parlé de la journée où il y a eu les explosions, et de sa mise à terre. Le parti pris a été de faire des portraits des anciens là où ils étaient à ce moment-là.



Le making-of : un temps joyeux et partagé in situ avec un photographe professionnel.
Photographie G. Rovet.



Croiser les regards et les souvenirs pour un portrait pluriel d'un événement ancré dans la mémoire sensorielle des témoins. Photomontage J-G .Aubert.



L'exposition avec les photos et les témoignages mis en contexte.
Photographie G. Rovet.

Cette médiation s'est traduite par une exposition au sein de la bibliothèque et un fascicule pour garder une trace. La plupart des personnes encore vivantes étaient des enfants à l'époque. Nous avons donc appelé notre exposition : « Mémoires d'anciens, paroles d'enfants ».

Un exemple de témoignage :



Photomontage, G. Rovet.

Pour la Fête-Dieu, les enfants sont déguisés pour la procession qui traverse le bourg. En ce 10 juin 1944, Monique a revêtu sa tenue Saint-Michel archange avec sa pique pour défier le dragon. Prémonitoire sans doute. Aujourd'hui, « *Ce dont je me souviens, quand tout a été libéré dans le bourg, les gens sont montés à la tour. Je me souviens d'une Jeep qui montait là, avec du monde. C'était une fête.* »

Les festivités de la commémoration ont pris place lors d'un long week-end et ont eu un beau succès. La confrontation de ces documents a permis un moment riche d'échanges et de dialogues intergénérationnels.

C'est un travail d'amorce qui reste à compléter et à étudier. Cette collecte de souvenirs n'est pas un travail d'historien dans sa mise en perspective. Thouarcé a besoin d'études renouvelées pour différentes époques, avis aux chercheurs.

Guillaume Rovet, Dimitri Plard, Jean-Gabriel Aubert

L'association Belle vie en Layon a pour objet d'être force de réflexions, de dialogues et de propositions, pour un vivre ensemble amélioré et agréable, pour un cadre de vie apaisé et harmonieux, pour enrichir la connaissance du patrimoine, naturel et culturel, et participer à sa préservation, pour contribuer au rayonnement de la commune, pour favoriser l'appartenance et la reconnaissance.
contact@bellevieenlayon.fr

Le comité des fêtes de Thouarcé participe et stimule l'animation du territoire par l'organisation de manifestations culturelles et festives, le soutien aux associations et aux initiatives des habitants.

« Association des Amis du Petit Anjou : Silence ! On tourne ! »

Présentation de l'association et de ses missions

L'AAPA est une association loi de 1901 d'intérêt général, qui a pour but d'assurer la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur, auprès du public, du patrimoine concernant le chemin de fer d'intérêt local de l'Anjou, dit "Petit Anjou", et, secondairement, les chemins de fer à voie métrique. Elle a également pour vocation de préserver et de transmettre l'histoire et le souvenir du patrimoine ferroviaire angevin. Composée de 121 membres adhérents, elle compte 35 bénévoles actifs à la réhabilitation. <https://www.petit-anjou.fr/>

L'association est installée dans la gare historique du Petit Anjou à Saint-Jean-de-Linières. Elle ouvre son site à la visite tous les mercredis, samedis et dimanches en saison estivale. L'association reçoit également des groupes sur réservation toute l'année. Les bénévoles reçoivent les visiteurs en costume d'époque et leur font découvrir toute l'histoire de ce tortillard qui a sillonné l'Anjou de 1893 à 1948. Les bénévoles ne manquent pas de conter de croustillantes anecdotes qui ont ponctué la vie de ce train angevin où il faisait bon prendre son temps. Sous les mains des guides, le guichet reprend vie, un petit film retrace la vie d'une gardienne de station, la rame historique embarque les visiteurs pour un petit trajet dans la grande gare, l'atelier ouvert présente les restaurations en cours. L'association organise chaque année 5 ou 6 animations diverses et variées afin de développer son attractivité.

Les séquences de films déjà tournées dans cette gare dite gare de La Roche

- Film *N'oublions jamais*, réalisé par Laurent Hamon (2005) sur le périple de la 5^e division américaine, dont la bataille de Pruniers (Bouchemaine).
- Réalisation d'un film *Il était une fois le Petit Anjou* avec le lycée Auguste et Jean Renoir d'Angers sur la vie d'une gardienne de station (2022 ; 5mn 30s).
- Reportage de Thierry Lardeux sur le musée par France 3 et Angers Télé (2022 ; 2mn 30s).
- Film (*sans titre*), clip réalisé à partir d'un drone, par Alexis Bazin et Brieuc Audrain 2022 ; 2mn 40s).
- Film *Hallucinations* avec l'association 3^e Œil, réalisé par Jean-François Goujon (2023).
- Film de présentation du musée pour le congrès de l'UNECTO : Union des exploitants de chemins de fer touristiques et de musées (2023, 52s).
- Les Maitr'onomes : chorale d'Avrillé : un spectacle musical et poétique avec projection de séquences sur le voyage (2024).
- Reportage de France 3, *80 ans de la Libération : le pont de Pruniers fut l'une des clefs de la libération d'Angers* (2025, 3mn 57s). <https://www.youtube.com/watch?v=CZCnc7-A9fo>

Le 80^e anniversaire de la Libération et le programme proposé par l'association du Petit Anjou

La célébration des 80 ans de la Libération d'Angers a reçu la labellisation du ministère des Anciens Combattants. Elle a ainsi été reconnue comme événement majeur en Anjou pour cet anniversaire important.

Programme des deux journées au Petit Anjou : présentation au public par 3 associations de reconstitution militaire avec installation de bivouac US, français et allemand, présentation de véhicules militaires US, baptême en Jeep, exposition de maquettes de véhicules militaires, d'un

avion militaire de 1930, de mannequins US en situation dans le bureau du chef de gare, conférence de monsieur Guy Stefanini, historien de la Seconde Guerre mondiale sur les événements survenus les 10 et 11 août 1944 à Saint-Jean-de-Linières et sur le pont de Pruniers, exposition de véhicules civils années 1940, réalisation d'un film avec l'association 3^e Œil.

Le film¹⁷ réalisé avec l'association 3^e Œil (2024) intitulé *Sur les rails du Petit Anjou 1944*

L'AAPA a demandé à l'association 3^e Œil¹⁸ de réaliser un reportage sur la commémoration des 80 ans de la Libération avec interview des principaux acteurs, participants, animateurs ainsi que l'inauguration avec les personnalités présentes. Afin d'animer l'événement et de profiter du matériel et des infrastructures de la gare de La Roche, nous avons souhaité reconstituer quatre scènes emblématiques de la Seconde Guerre mondiale dont l'une concerne directement l'Anjou et la gare de La Roche.

- 3 associations de collectionneurs de véhicules militaires avec reconstitution de camp américain venues de Villevêque, Cholet et Nantes.
- 1 association spécialisée dans la reconstitution historique : Les Renard à l'ouest, avec un camp allemand.

Deux de ces associations ont participé aux tournages des scènes du film¹⁹ :



- Arrestation d'un résistant dans le train par l'occupant avec voyageurs en costumes d'époque, un membre de l'AAPA, Yves Vadelckeneer, dans le rôle du résistant, Les Renards à l'ouest dans le rôle des Allemands : Anthony Renou, Camille Sénéchal, Paul Demoulin et le chien berger Björn.



- Une scène de sabotage de voie avec intervention de l'occupant : Pierre Laurent, Flavien Berger, Laurence Théault et Michel Raclin dans le rôle des résistants et Les Renards à l'ouest.

¹⁷ Il existe deux versions de ce film : une longue qui comprend les interventions du maire et du préfet pour une durée de 26 minutes, et une courte éludée des discours pour une durée de 8 minutes 20.

¹⁸ Liste des participants, acteurs et figurants :

Membres AAPA : Dominique Berger, Flavien Berger, Cyril Chauveau, Maryvonne Hervé, Pierre Laurent, Stanislas Moisant, Alexandre Piau, Michel Raclin, Jacky Richoux, Martine Richoux, Marin Tordeux, Yves Vadelckeneer.

Membres des diverses associations : Gérard Anes, Alix Bertin, Thomas Brisseau Stéphane Courtois, Paul Demoulin, Bastien Desmoulins, Cassandra Javier, Frédéric Lemette, Thibault Orthon, Anthony Renou, Camille Sénéchal, Frédéric Taillandier, Laurence Théault.

Visiteurs figurants : Audric, Delphine et Maxime Fourmont, Samuel Retailleau.

Équipe de tournage 3^e Œil : Yann Guillemois, Claude Jouy, Monique Jouy, Marie-Anne Rabier, Pascal Rabier.

¹⁹ Les photographies sont extraites du film.



- Une scène de l'arrivée incognito de Michel Debré²⁰ à la gare, avec Flavien Berger dans le rôle de Michel Debré, Dominique Berger dans le rôle de la gardienne de station, Marie Rolland et Samuel Retailleau dans le rôle du jardinier commissionnaire du château de Michel Fourré-Cormeray.



- Un train de la libération avec de nombreux figurants, membres de l'AAAPA, visiteurs en costumes et membres d'une association de reconstitution de camp américain avec leurs véhicules.

Les sources historiques proviennent essentiellement du témoignage de madame Marie Rolland, gardienne de station († 2002), monsieur Luc Larget-Pied d'après des archives familiales de son oncle Michel Fourré-Cormeray²¹, et Guy Stéfanini, pour les sources historiques sur les événements intervenus à Saint-Jean-de-Linières à partir du 7 août 1944.

Le matériel ferroviaire est celui utilisé à l'époque, voitures, voyageurs et wagon restaurés du Petit Anjou, une locomotive à vapeur du département de la Drôme caractéristique des chemins de fer secondaires de l'époque. Ce matériel est mis en valeur dans le film par des scènes en intérieur (arrestation) et extérieurs (libération).

Les scènes ont été tournées en paysage naturel ainsi que dans le bâtiment des voyageurs reconstitué tel qu'il se présentait en 1944.

Ce film n'a malheureusement pas pu être présenté dans le cadre des manifestations du 3^e Œil (cinéma Les 400 Coups), et n'a pour l'heure fait l'objet d'aucune projection. Il pourra faire l'objet de présentation auprès de notre public lors des visites organisées à la gare.

Michel Raclin
Co-fondateur de l'association l'AAAPA
avec Michel Harouy († 2025)

²⁰ Ndlr : Michel Debré (1912-1996) : résistant, homme d'État. Il est commissaire de la République à Angers lors de la Libération (10 août 1944-10 avril 1945).

²¹ Ndlr : Michel Fourré-Cormeray (1910-1965) : haut fonctionnaire. Il est préfet de Maine-et-Loire (10 août 1944-31 mars 1945). Il est le premier directeur du Centre national de la cinématographie (1946-1953).

Réalisation et mise en page : Marie-Hélène Chevalier.

**La prochaine Rencontre des collecteurs de mémoire se tiendra
le jeudi 2 octobre 2025 après-midi
aux Archives départementales de Maine-et-Loire**

(sur inscription préalable : archives49@maine-et-loire.fr)



106, rue de Frémur - BP 80744 - 49007 ANGERS